

SCI [REDACTED]
Société Civile Immobilière
Capital social : [REDACTED] Euros
Siège social : c/o [REDACTED]
[REDACTED]
RCS [REDACTED]

TEXTE DE RESOLUTION PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 26 FEVRIER 2021

ORDRE DU JOUR

- Répartition des parts de Monsieur [REDACTED], entre les héritiers et entrée du nouvel associé Mme [REDACTED]
- Modifications corrélatives des statuts (article 7)
- Pouvoirs

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, à la suite du décès en date du 30 janvier 2020 de [REDACTED], et de la déclaration de succession de [REDACTED], décide de répartir les parts de M. [REDACTED] entre les associés héritiers et constate l'entrée du nouvel associé, [REDACTED], née à [REDACTED] le [REDACTED] et demeurant Via [REDACTED], n° [REDACTED] à [REDACTED] en [REDACTED], conjoint survivant et héritière du défunt.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption ci-dessus, les associés décident de modifier comme suit l'article 7 des statuts

ARTICLE 7
CAPITAL SOCIAL

Le capital est fixé à la somme de : [REDACTED] EUROS

Il est divisé en [REDACTED] PARTS de [REDACTED] EUROS ET [REDACTED] CENTIMES chacune, Numérotées de 1 à 176 inclus, attribuées aux associés en représentation de la valeur de leurs apports respectifs et des opérations ultérieures sur les parts sociales, savoir :

- A [REDACTED] : SOIXANTE ET ONZE PARTS
Numérotées de 35 à 57, de 136 à 171 et de 65 à 76 inclus 71 parts
- A [REDACTED] : SOIXANTE DIX PARTS

Numérotées de 58 à 64, 19 à 34, 101 à 135 et de 77 à 88 inclus	70 parts
- A la SCI [REDACTED] : VINGT TROIS PARTS	
Numérotées de 1 à 18 et 172 à 176 inclus	23 parts
- Et à [REDACTED] : DOUZE PARTS	
Numérotées de 89 à 100 inclus	12 parts

TOTAL EGAL : 176 parts
 AU NOMBRE DE PARTS : **CENT SOIXANTE SEIZE PARTS**
 AU CAPITAL SOCIAL : [REDACTED]
 EUROS ET [REDACTED] CENTIMES

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Fait à [REDACTED],

Le [REDACTED]

M. [REDACTED]